

# Marennnes HIFERS-BROUJAGE & OUIS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - N° 7 - SEPTEMBRE 2019

L'église vaut bien  
une déviation

Démarrage de la commercialisation:  
**La Marquina, c'est parti!**

Un événement musical:  
**Henri Texier à Marennnes!**

**Rue Montboileau,**  
une réfection réussie



Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage, Denis Rouyer maire de la Gripperie-Saint-Symphorien et Joël Papineau maire de Saint-Sornin, à l'occasion du Parlement du marais organisé le 1<sup>er</sup> juillet dernier à la Réserve Naturelle Régionale de la Massonne

Chères habitantes et chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous propose de retrouver votre magazine après cette période estivale. La commune s'est mise au rythme de l'été en offrant de nombreuses manifestations et activités pour la plupart gratuites, qui ont rassemblé et enchanté un large public. Ce fut l'occasion de partager des moments conviviaux et festifs, comme les feux d'artifice des 13 et 14 juillet, les nuits d'été au jardin public, les jeudis de Brouage, les nuits buissonnières, les nocturnes à la capitainerie, etc. Je remercie particulièrement toutes celles et ceux qui ont fait de ces animations une réussite et qui promeuvent positivement notre territoire.

Le mois de septembre s'ouvrira avec la rentrée des classes bien sûr, mais aussi avec la réunion publique organisée pour le lancement

de la commercialisation de la première tranche de l'écoquartier La Marquina. Le projet que nous portons depuis plusieurs années, dont nous sommes convaincus de l'utilité et sur lequel nous avons œuvré pour qu'il réponde aux besoins des habitants du territoire, se concrétise aujourd'hui. C'est un aboutissement important, car il prépare la commune aux enjeux de demain et sera la démonstration que l'on peut concilier qualité de cadre de vie, préservation de l'environnement et prix attractifs.

Je souhaite à tous les enfants, petits et grands, parents et enseignants une très bonne rentrée scolaire.

Maire de la commune nouvelle de Marennes-Hiers-Brouage et Conseiller Départemental de Marennes

*Amities républicaines*  
**Mickaël Vallet**

## sommaire

### Actualités

Démarrage de la commercialisation :  
La Marquina, c'est parti! . . . . . p.3

L'église vaut bien une déviation . p.4 et 5

### Service public

TNT, l'aide est prolongée  
jusqu'au 31 décembre. . . . . p.6

### Voirie

Rue Montboileau,  
une réfection réussie . . . . . p.7

Agenda du maire . . . . . p.7

Conseil municipal du 19 juin . . . p.8

Conseil municipal du 25 juillet . . p.9

### Culture

La médiathèque souffle  
ses 15 bougies . . . . . p.10

### Culture

Un événement musical :  
Henri Texier à Marennes . . . . . p.11

### Animations

Brouage :  
la journée festive du syndicat . . . . p.11

### Social

Ma maison au naturel,  
un atelier écolo . . . . . p.12

Agenda de septembre. . . . . p.12

## MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directeur de publication : Mickaël Vallet  
Rédaction : service communication, Géraldine Boulon  
Crédits photo : Page de couverture du club photo de Hiers-Brouage, avec nos remerciements, ville de Marennes, Communauté de Communes du Bassin de Marennes, Maisons Élysées Océan  
Distribué par ADCR Services - Agence : SEVcommunication  
Impression : Imprimerie Rochelaise  
Tirage : 3 600 exemplaires sur papier recyclé



Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville:

[marennes.fr](http://marennes.fr)



Téléchargez l'appli mobile

**Marennes app**  
et **Panneau Pocket**



## Démarrage de la commercialisation : La Marquina, c'est parti !

Le 13 septembre à partir de 17h00, la population est invitée à l'inauguration du lancement des travaux de viabilisation de la 1<sup>re</sup> tranche de l'écoquartier La Marquina et de sa commercialisation. Une date importante puisqu'elle concrétise plusieurs années d'étude et permettra aux habitants du territoire de devenir propriétaires dans un cadre privilégié.



À droite, l'insertion en 3 dimensions de la 1<sup>re</sup> tranche de l'écoquartier

Les engins de chantier prendront possession du site à partir du 2 septembre puisque l'entreprise Colas débutera les travaux de viabilisation de la première tranche qui s'étendront sur 6 mois : raccordement aux réseaux, terrassement, création des voies principale et secondaires. L'engazonnement sera ensuite réalisé par l'entreprise ID Verde. Mais c'est le 13 septembre que sera officiellement inauguré le début du chantier et lancée la commercialisation de la première tranche. « Ce moment est tellement important pour Marennes que nous convions toute la population », explique Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage. « D'abord sur le site, l'ouverture du chantier sera inaugurée en présence des partenaires du projet puis la commercialisation de la première tranche sera lancée au centre d'animation et de loisirs. En présence de

Maisons Élysées Océan, notre partenaire constructeur et des constructeurs locaux, nous présenterons l'intégralité de la

« Nous répondrons aux questions du public et apporterons la documentation utile aux personnes intéressées qui pourront ainsi se faire connaître et s'inscrire dans la démarche d'achat. »

Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage

première tranche : types de constructions, architecture, prix, critères d'éligibilité, choix des matériaux, etc. Surtout, nous

répondrons aux questions du public et apporterons la documentation utile aux personnes intéressées qui pourront ainsi se faire connaître et s'inscrire dans la démarche d'achat. À partir de ce moment-là, toute personne qui rentre dans les critères pourra contacter Élysées Océan ou la mairie pour acquérir une parcelle en lot libre ou non. Un seul message, donc : si vous êtes intéressés, venez assister à cette réunion ! » Pour mémoire, la première tranche propose 49 terrains à bâtir et 20 logements locatifs sociaux, le tout à proximité de toutes les commodités et d'un parc paysager de 4 hectares.



### INVITATION À LA POPULATION



Mickaël VALLET, maire de Marennes-Hiers-Brouage, conseiller départemental,  
&  
le conseil municipal,

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration de l'ouverture du chantier de l'écoquartier La Marquina  
le **vendredi 13 septembre 2019 à 17h00, sur le site.**  
(rue du docteur Roux • Possibilité de stationnement)

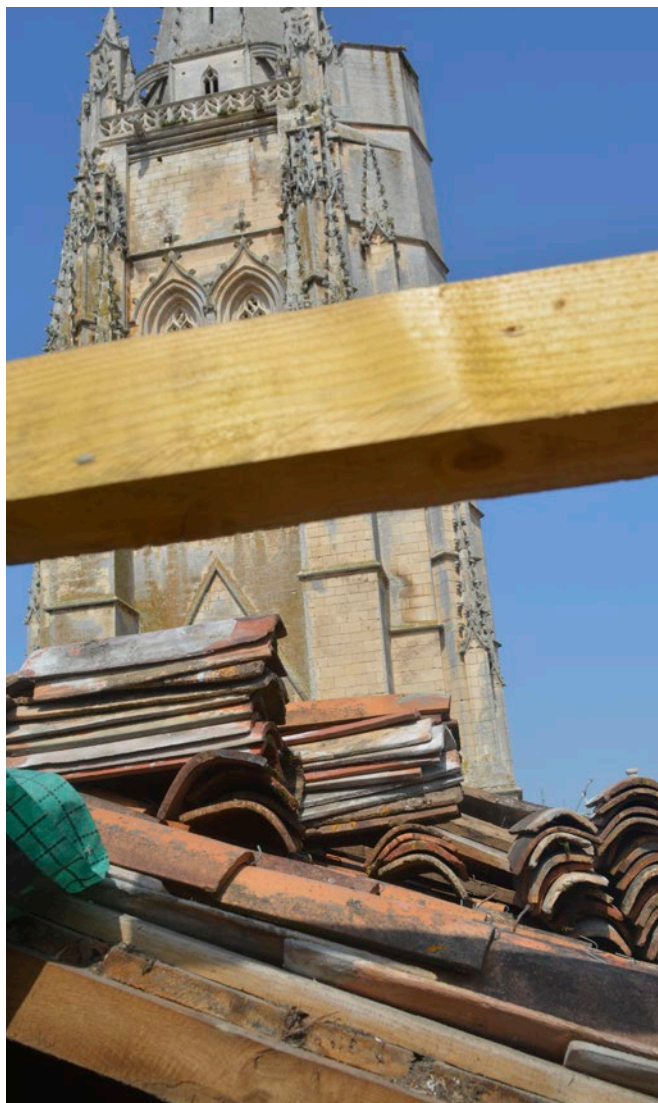
L'inauguration sera suivie d'une réunion publique avec la population à **18h00, au Centre d'animation et de loisirs,**  
en présence de Frédéric COUSTÈRE de Maisons Élysées Océan, partenaire - constructeur,  
qui lancera officiellement la commercialisation de la 1<sup>ère</sup> tranche.





## L'église vaut bien une déviation

**Le chantier d'envergure de l'église Saint-Pierre de Sales se poursuit à bon rythme. Derrière les échafaudages, les artisans œuvrent chaque jour avec le plus grand soin sur les zones sensibles qui ont besoin d'être restaurées. Ces interventions nécessiteront la mise en place d'une déviation en centre-ville à partir de fin septembre.**

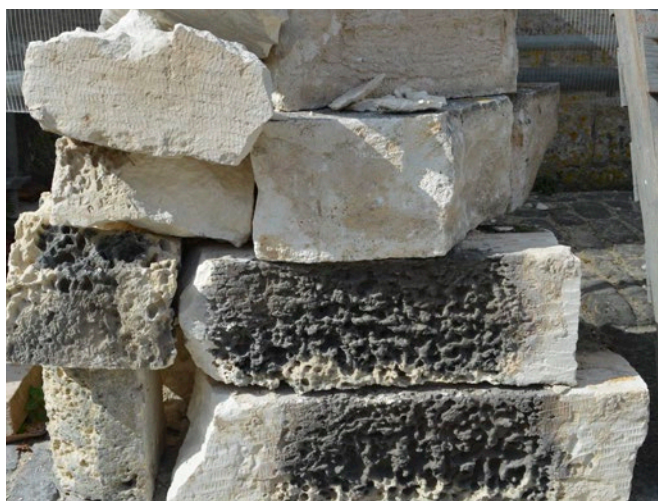


### **Les travaux sur l'édifice : restauration et assainissement des parements, étanchéité du chemin de ronde**

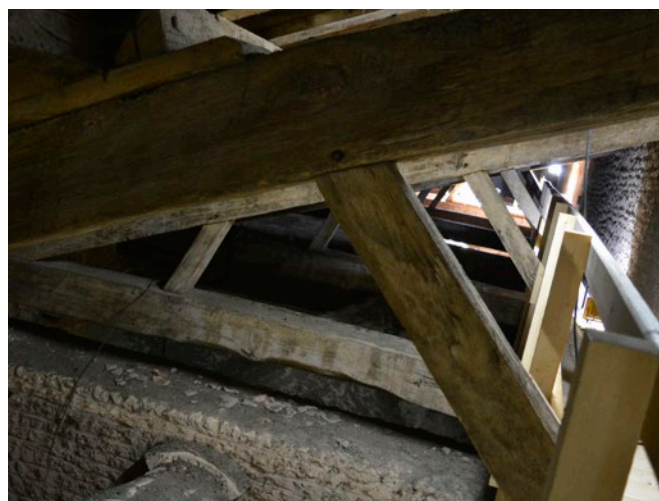
Actuellement, sous le contrôle du maître d'œuvre Marie-Pierre NIGUES, architecte du patrimoine, l'entreprise Hory-Chauvelin travaille au rejointoiment et au remplacement des pierres du mur nord. Lors de l'inspection sous la toiture, il est apparu qu'une poutre commençait à s'appuyer sur la voûte. C'est l'entreprise Asselin qui a procédé à l'opération très délicate de consolidation de cette poutre qui ne touche plus la pierre de voûte. La société Paurion interviendra dans les prochains mois pour procéder au remaniement de couverture et à l'habillage en plomb du chemin de ronde. Si les travaux eux-mêmes ne durent pas longtemps, la préparation du chantier afin d'assurer l'accès et les déplacements en toute sécurité pour les intervenants, est très longue à mettre en œuvre. Il faut souligner la qualité et le soin apportés par les trois entreprises qui interviennent régulièrement sur des bâtiments prestigieux grâce à leur qualification « monuments historiques ».

### **La purge des pierres du clocher nécessitera la mise en place d'une déviation temporaire**

Des travaux de « purge » des pierres du clocher auront lieu à partir du lundi 23 septembre prochain et pour une durée de quinze jours voire plus en cas d'intempéries et de vent supérieur à 40 km/h. Un camion-nacelle pouvant accéder au clocher sera positionné sur la portion de la rue Fresneau passant devant l'église. Par conséquent, cette portion de rue sera fermée à la circulation des véhicules. Un passage protégé pour les piétons sera prévu



*Pierres rongées par l'eau et le sel*



*La poutre appuyant sur la voûte*

## À PARTIR DU 23 SEPTEMBRE > SENS DE CIRCULATION MODIFIÉ, CE QU'IL FAUT RETENIR

- **Rue Fresneau** : fermée devant l'église et place du Souvenir et dernière portion de la rue Dubois Meynardie fermée
- **Rue « Place Brassaud »** et **rue de Verdun** : sens de circulation inversé
- **Accès à La Cayenne – Les ports** :
  - interdit par le centre-ville
  - déviation : avenue de Lattre de Tassigny, rue de Géac, rue des Six Moulins, rue Jean Jaurès, rue Pasteur, rue Victor Hugo

Des panneaux temporaires de signalisation vous guideront dans vos déplacements.

sur le trottoir en face de l'église.

Des réunions d'information ont eu lieu avec les riverains et tous les transporteurs (lignes de transport par bus, entreprises, ostréiculteurs, etc.) afin de préparer les nouveaux sens de circulation qui vont être mis en place. Ces travaux indispensables à la mise en sécurité du clocher vont engendrer des désagréments passagers. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et vous remercions de respecter la circulation temporaire qui sera mise en place et matérialisée par des panneaux de signalisation.

### Et les fouilles archéologiques ?

« Une première campagne de fouilles a eu lieu en juin 2017 », rappelle Claude Balloteau, adjointe à la Culture. « Lors de ce diagnostic portant sur les périodes médiévale et moderne, les 7 sondages effectués autour de l'église ont mis en évidence différents types de ves-



Accès à la charpente par le toit

tiges : des sépultures en cercueil appartenant au cimetière d'époque moderne qui accompagnait la nef du XVII<sup>e</sup> siècle et des vestiges liés à un état antérieur de l'édifice actuel (des maçonneries, murs et contreforts). Une deuxième campagne de fouilles dite "préventive" aura lieu et durera environ deux semaines. L'objectif de ces fouilles est d'accompagner la pose d'un drain sur les trois quarts autour de l'édifice pour recueillir les eaux de pluie et de répondre à deux objectifs principaux : retracer le plan des maçonneries appartenant à l'église antérieure à la nef actuelle et comprendre la mise en œuvre de ces maçonneries. Enfin, une fouille des sépultures pourrait avoir lieu avec présence d'un anthropologue. »

**Une visite commentée du chantier sera organisée en présence de l'architecte. Nous vous communiquerons la date prochainement.**



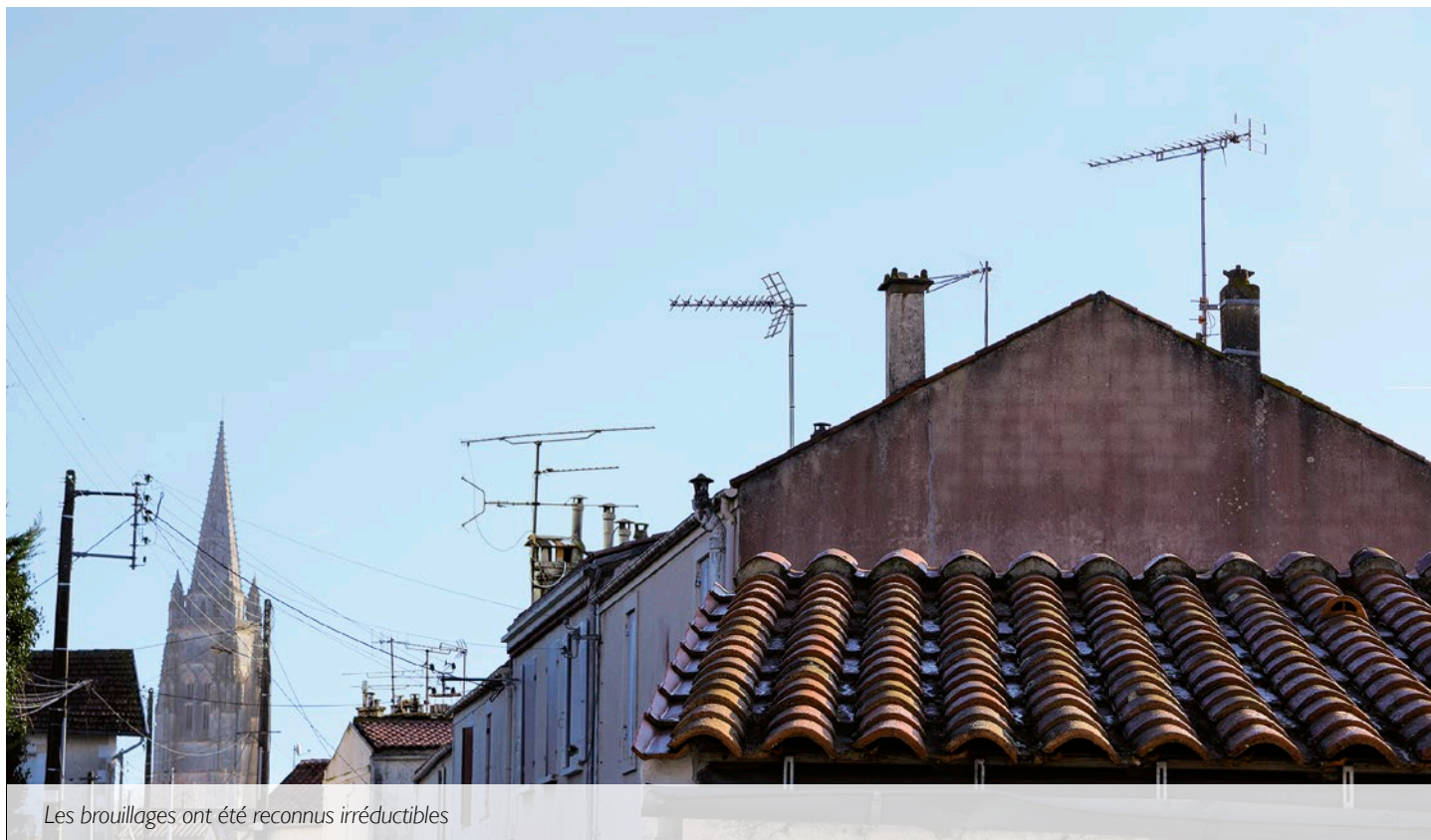
Échafaudage intérieur permettant l'accès aux poutres au-dessus des voûtes



Accès sous le toit

## TNT, l'aide est prolongée jusqu'au 31 décembre

Dans le long épisode concernant la réception de la TNT et les aides financières ouvertes par l'Agence Nationale, voici le dernier acte. La subvention aux particuliers est reconduite jusqu'au 31 décembre prochain.



L'aide financière est prolongée jusqu'au 31 décembre! C'est la décision prise par l'Agence Nationale des Fréquences, le 27 juin dernier, pour les habitants de Marennes-Hiers-Brouage. Les foyers des territoires d'Oléron, de Royan et de Rochefort, soit 34 communes, sont aussi concernés et peuvent donc bénéficier de la subvention. « Suite à mes différentes interventions concernant les difficultés de réception de la TNT, l'Agence Nationale des Fréquences avait ouvert un fonds d'aide pour que les foyers puissent s'équiper du satellite, du câble ou de l'ADSL », rappelle Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage. « Les communes de Bourcefranc-Le-Chapus, Saint-Just-Luzac, Nieulle-Sur-Seudre, Saint-Sornin, Le Gua, Arvert, La Tremblade et Marennes-Hiers-Brouage avaient ainsi été éligibles à cette aide financière du 23 novembre au 22 mai derniers. Mais de nombreuses communes n'avaient pas été prises en compte et les habitants étaient laissés pour compte. Nous avons donc manifesté notre mécontentement lors de la réunion publique du 22 janvier dernier. Enfin, notre mobilisation a porté ses fruits puisque l'ANFR a reconnu que les brouillages de la TNT subis par les habitants de 34 communes situées dans les secteurs d'Oléron, Royan et Rochefort, sont irréductibles. Ces communes sont ainsi éligibles au fonds d'aides pour accompagner les foyers à s'équiper de modes alternatifs à l'antenne râteau. Cette décision vient récompenser la ténacité sur ce sujet et permet enfin d'atténuer une situation discriminante pour nos administrés, ce que je récla-

mais depuis des années. » Quant à Marennes-Hiers-Brouage, les habitants ont jusqu'au 31 décembre pour s'équiper d'une parabole, du câble ou contracter un abonnement ADSL. Une bonne nouvelle pour les retardataires ou les indécis!

### DEMANDE D'AIDE, MODE D'EMPLOI

Vous recevez la TNT par l'antenne râteau uniquement et vous êtes résident principal, alors vous pouvez bénéficier d'une aide de 250 € (500 € pour les logements collectifs). Il vous faut :

- 1/ D'abord réaliser les travaux par un antenniste ou contracter l'abonnement ADSL option télé auprès d'un opérateur téléphonique
- 2/ Demander une facture des travaux ou du contrat ADSL et une attestation de fin de travaux
- 3/ Vous connecter sur [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr), rubrique « aide à la réception ». Muni de votre numéro fiscal, d'un IBAN et des documents mentionnés ci-dessus, vous remplissez votre demande en ligne. Puis le dossier est à adresser à l'Agence Nationale des Fréquences par voie postale TSA 40003 45406 Fleury-Les-Aubrais Cedex en AR
- 4/ Vous êtes remboursé d'un forfait de 250 € maximum sur votre compte bancaire

## Rue Montboileau, une réfection réussie

Mi-avril, le Syndicat Départemental de la Voirie et l'entreprise Picoulet, débutaient les travaux de réfection de la rue Montboileau, d'un montant de 218 000 € HT. Le planning prévisionnel de cette opération a été respecté si bien que l'aménagement est à présent achevé. « *C'est une belle réalisation* », constate Jean-Marie Petit, maire délégué de Hiers-Brouage. « *Les riverains sont très satisfaits de cette opération et du résultat. L'enrobé de la voirie a été créé et les trottoirs traités avec un bicouche clair. Deux chicanes ont été réalisées et des stationnements le long des habitations matérialisés. Les piétons peuvent relier le centre bourg grâce à la zone partagée qui privilégie les cheminements doux. La végétation sera plantée prochainement pour embellir l'axe. Pour respecter nos engagements en matière d'amélioration de la voirie, après la rue Duc Élie puis la rue Montboileau, la rue des Écoles fera à son tour l'objet d'une réfection d'ici quelques mois.* »



La dernière réunion de chantier a eu lieu le 23 juillet

## l'agenda du maire

« Je tiens à vous rendre compte des actions que je mène au quotidien. Voici un échantillon du mois dernier, cette liste n'étant pas exhaustive ».

*Michael Vallet*

### JUIN

#### 17 juin

- > Session d'été au Conseil départemental
- > Commission technique infrastructures

- > Concertation de la signalétique de la zone d'activité du Riveau

#### 18 juin

- > Inauguration du rond-point de la « Légion d'Honneur » au Gua
- > Conseil de surveillance de l'hôpital

- > Commission mixte zones humides/tourisme à la Communauté de communes du Bassin de Marennes

- > Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin

- > Réunion avec les adjoints à la mairie

#### 19 juin

- > Permanence avec des administrés
- > Conseil municipal

#### 21 juin

- > Clôture de la session d'été au conseil départemental

#### 22 juin

- > Fête des voisins
- > Fête multi-époques
- > Remise de l'Ordre du mérite à Monsieur Gilardeau

#### 25 juin

- > Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF 17

#### 26 juin

- > Permanence avec des administrés

#### 27 juin

- > Commission développement économique à la Communauté de communes du Bassin de Marennes

#### 29 juin

- > Assemblée générale de l'association communale de chasse agréée de Brouage

### JUILLET

#### 1<sup>er</sup> juillet

- > Parlement du marais

#### 2 juillet

- > Commission nationale de la coopération décentralisée à Paris

#### 3 juillet

- > Réunion du groupe-pays Sénégal à Paris

#### 4 juillet

- > Réunion avec l'architecte pour l'écoquartier La Marquina
- > Comité syndical du Pôle d'équilibre territorial et rural Marennes-Oléron

- > Comité de pilotage de l'étude « tourisme généalogique »

#### 5 juillet

- > Comité de programmation des Fonds européens

#### 8 juillet

- > Atelier sur la plus-value du projet PNR à destination des acteurs socio-économiques locaux

- > Permanence avec des administrés

- > Réunion de programmation du festival Les Cultures Francophones

#### 9 juillet

- > Comité de pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations Sèvre

#### 10 juillet

- > Bureau communautaire
- > Contrat territorial Brouage
- > réunion avec les adjoints à la mairie

#### 14 juillet

- > Célébration du 14 juillet

#### 15 juillet

- > Permanence avec des administrés



## Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville: [marennes.fr](http://marennes.fr), à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.



## Voté en conseil municipal du 19 juin 2019

### DÉVELOPPEMENT URBAIN

À l'unanimité, il est émis un avis favorable, conformément aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la commande publique, sur les marchés à passer avec les entreprises suivantes, dans le cadre des travaux de viabilisation de la première tranche de la Marquina : Lot 1 – VRD > COLAS (offre optimisation) pour la tranche ferme et les variantes 2 et 3, soit un coût total de 892879,65 € HT ; Lot 2 – Engazonnement – Mobilier urbain > ID VERDE pour la tranche ferme et la variante, soit un coût total de 88766,82 € HT.

À l'unanimité, il est passé une convention avec le département de la Charente-Maritime pour fixer les modalités de réalisation des travaux d'aménagement et de financement de la RD n° 3 correspondant à la rue des Frères Jabouille et la rue Foch.

À l'unanimité, il est sollicité l'aide du conseil départemental pour les travaux de réhabilitation d'une partie de la route de Fousil, sur la commune déléguée de Hiers-Brouage, correspondant au passage de la Vélodyssée, dont le coût s'élève à 16750,00 € HT.

### URBANISME

À l'unanimité, il est tiré un bilan positif de la concertation au public qui a été engagée dans le cadre de la procédure de modification simplifiée n° 3 du PLU et il est approuvé le projet de modification simplifiée n° 3 du PLU.

À l'unanimité, le maire est autorisé à ester en justice pour défendre les intérêts de la commune suite à un recours intenté par un administré, et le cabinet OPTIMA Avocats de Rochefort est désigné pour représenter la commune dans cette affaire.

À l'unanimité, Monsieur SAUNIER est désigné pour signer une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) ou pour exercer le droit de préemption pour des biens intéressant le maire.

### VIE ASSOCIATIVE

À l'unanimité, il est accordé une subvention exceptionnelle de 350,00 € à l'association EUREKA pour lui permettre d'organiser ses animations récréatives au profit des personnes âgées de l'EHPAD de Marennes.

### DOMAINE PUBLIC

À l'unanimité, il est fixé, pour l'année 2019, la redevance d'occupation du domaine public, pour la société Orange, sur la commune de Marennes-Hiers-Brouage, à 9 203,89 €, soit : 7511,94 € au titre de la commune déléguée de Marennes / 1 691,95 € au titre de la commune déléguée de Hiers-Brouage

À l'unanimité, il est fixé, pour l'année 2019, la redevance d'occupation du domaine public gaz à 1350,00 €.

### PERSONNEL COMMUNAL

À l'unanimité, il est passé une convention relative à l'intervention du service d'hygiène de sécurité au travail et prévention des risques professionnels du centre de gestion de la Charente-Maritime, pour l'intervention de l'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI), avec le centre de gestion de la Charente-Maritime.

À l'unanimité, il est créé un poste d'adjoint administratif à temps complet pour le service accueil, à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

### COMPTABILITÉ – FINANCES

À l'unanimité, il est supprimé la régie de recettes pour la cantine et la garderie de l'école de Hiers-Brouage.

### MARENNES-PLAGE

À l'unanimité, il est passé une convention avec le SDIS de la Charente-Maritime pour l'organisation et la surveillance de Marennes-Plage.

### PORT

À la majorité des voix, les tarifs 2019 du port de Brouage sont ceux fixés en 2010 par la commune déléguée de Hiers-Brouage. Votants : 34 – Abstentions : 3 (Giles SAUNIER – Bruno SAMZUN – Marylène SABLEAUX)

### SERVICE URBANISME

#### Accueil du public:

- lundi et mardi matin
- mercredi et jeudi après-midi

Tél. **05 46 85 25 55**

### URBANISME

À l'unanimité, il est tiré un bilan positif de la concertation au public qui a été engagée dans le cadre de la procédure de modification simplifiée n° 4 du PLU et il est approuvé le projet de modification simplifiée n° 4 du PLU

À l'unanimité, il est pris acte de la présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) faite par le maire.

À l'unanimité, le maire est autorisé à ester en justice pour défendre les critères de la commune suite au recours intenté par une administrée contre la commune, celle-ci ayant refusé d'accepter une déclaration préalable en vue de transformer un garage en résidence secondaire.

### AMÉNAGEMENTS URBAINS

À l'unanimité, il est proposé un avenant n° 1 au marché de travaux d'aménagement des venelles du centre-ville conclu avec l'entreprise Eiffage Routes SO, d'un montant de 11 656,30 € HT.

### DÉVELOPPEMENT URBAIN

À l'unanimité, il est passé un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec SITEA pour les travaux de viabilisation de la 1<sup>re</sup> tranche de l'écoquartier La Marquina, le coût de cet avenant s'élevant à 8 700,00 € HT.

À l'unanimité sont arrêtés les critères d'éligibilité suivants en vue de retenir les futurs acquéreurs des parcelles de l'écoquartier La Marquina : répondre aux conditions de ressources PTZ zone B2 en ilot dense, refus de toute opération d'investissement, les maisons ne doivent pas être des résidences secondaires, il faut travailler ou habiter sur le bassin de Marennes, il faut avoir de la famille sur le bassin de Marennes.

### SERVICES TECHNIQUES

À l'unanimité, il est émis un avis favorable sur la proposition de La Rochelle Poids Lourds pour l'acquisition par la commune, d'un véhicule Renault pour le coût de 12 900 € HT.

### MARCHÉS PUBLICS

À l'unanimité, le maire est autorisé à signer le marché d'acheminement et de fourniture d'électricité pour la ville de Marennes-Hiers-Brouage et le syndicat intercommunal Marennes-Hiers-Brouage / Bourcefranc-le-Chapus avec EDF SA, pour le montant de 286 952,87 € HT.

### CULTURE

À l'unanimité sont fixés les tarifs suivants pour le concert de jazz d'Henri Texier organisé le 20 septembre prochain : Tarif plein 15 € / Tarif adhérent médiathèque, Bigaille, Local / 12 € -

Tarif réduit (- de 18 ans, étudiants, Demandeur d'emploi, RSA, AAH) 5 €.

### COMPTABILITÉS – FINANCES

À l'unanimité, il est supprimé la régie de recettes pour l'encaissement du produit des repas exceptionnels pris dans le cadre de la restauration scolaire, pour les enfants et les adultes des écoles maternelles et élémentaires de la commune déléguée de Marennes.

À l'unanimité, il est procédé à l'ouverture de crédits en section d'investissement du budget communal : Dépenses > Article 2313-chapitre 041 + 10 206,13 € / Recettes > Article 238-chapitre 041 + 10 206,13 €.

À l'unanimité, il est amorti de façon linéaire, les biens mobiliers récemment acquis par la commune, pour un montant total de 40 068,37 € TTC selon des durées diverses.

### ANIMATIONS

À l'unanimité, il est passé une convention pour l'organisation d'un marché fermier à Marennes dans le cadre de la Remontée de la Seudre, CAR/Chambre d'agriculture de Charente-Maritime / Commune de Marennes-Hiers-Brouage.

### PERSONNEL COMMUNAL

À l'unanimité, il est créé un poste d'adjoint administratif à temps complet pour le service comptabilité, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

À l'unanimité, il est créé, pour la commune déléguée de Marennes pour l'année scolaire 2019/2020, 3 postes contractuels à temps non complet 26/35<sup>e</sup> (IB348, IM 326), du 2 septembre 2019 au 31 août 2020, pour faire face à un accroissement temporaire d'activités ; pour la commune déléguée de Hiers-Brouage, un poste contractuel à temps non complet 27/35<sup>e</sup>, (IB348, IM 326) pour remplacer un CAE du 2 septembre 2019 au 31 août 2020.

Il est créé, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, pour les services techniques, conformément à l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, 2 postes d'adjoint technique à temps complet du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 30 novembre 2019, la rémunération étant basée sur le grade d'adjoint technique échelon 1 (IB 348, IM 326).

### DIVERS

À l'unanimité, sont remboursés au maire ses frais de mission d'un montant total de 215,85 € TTC.

## La médiathèque souffle ses 15 bougies



**15 ans déjà ! 15 ans de culture, de partage, de musique, de cinéma, de théâtre, d'inventivité, de sourires, de joie. 15 ans que la médiathèque vous accueille. Ouverte en 2004, cet équipement est bien ancré dans le paysage marennais et au-delà puisque vous êtes plus de 2000 abonnés de tous horizons à la fréquenter et à l'apprécier. Retour sur l'histoire de ce bâtiment exceptionnel et de sa réhabilitation.**



15 ans d'animation et de belles rencontres

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, le terrain et les bâtiments de la rue Fradin accueillait l'hospice des Sœurs de la Charité. La communauté des sœurs a été dissoute en 1903 puis la chapelle a longtemps été occupée par l'harmonie municipale pour ses répétitions. En l'an 2000, la bibliothèque existante occupait deux salles de l'ancienne mairie (actuellement la Maison des associations). La municipalité a alors décidé de créer une médiathèque dans les bâtiments de l'îlot Fradin. La première tranche a ainsi vu le jour en 2004. Elle était composée d'une salle de prêt, d'un espace de consultation et d'un espace jeunesse. Des besoins d'agrandissement se sont fait sentir pour améliorer le service et le projet de la seconde tranche a émergé. Réalisée en 2013, elle a doublé les surfaces des espaces existants et a été complétée d'une ludothèque attenante à la médiathèque. « *Aujourd'hui, la médiathèque est un pôle très accueillant et très fréquenté par tous* », indique Claude Balloteau, adjointe à la culture. « *Elle consti-*

*tue "un tiers lieu", un lieu de lecture, un lieu de rencontres... Les données quantitatives permettent d'apprécier sa fréquentation: 2 104 abonnés, 3 289 connexions aux postes multimédias, 25 770 documents dont 19 906 livres imprimés, des liseuses, des CD et DVD, des périodiques, 66 900 prêts de documents. Cette activité est possible grâce aux agents qui accueillent, conseillent le public et gèrent le fonds de documents. Ils ont un rôle très important dans la programmation des nombreuses manifestations qui ponctuent l'année et dans l'animation. Nous prévoyons donc un anniversaire à la hauteur de cette belle réussite culturelle dont Marennes peut être fière!* »

Une vidéo réalisée pour l'occasion par l'équipe de la médiathèque est mise en ligne. Vous pouvez la visionner sur: la page  et la chaîne  de la ville dans quelques jours.

Retrouvez le programme des 15 ans de la médiathèque dans l'agenda culturel, distribué avec ce numéro.

**LES NUITS D'ÉTÉ AU JARDIN ONT FAIT LE PLEIN**  
Cinq concerts avaient été programmés en juillet et août dans le cadre paisible du théâtre de verdure au jardin public. Chaque groupe avec son style musical et sa sensibilité a ravi les quelque 900 personnes. La gratuité des concerts et le lieu qui se prête particulièrement bien à ces représentations n'y sont certainement pas étrangers!

## Un événement musical: Henri Texier à Marennes!

**Contrebassiste, compositeur, l'une des plus grandes figures de jazz sur la scène européenne, Henri Texier est depuis plusieurs décennies l'un des inventeurs de musiques parmi les plus sensibles et les plus passionnants. Il nous fait l'honneur d'un concert « Sand Trio », le vendredi 20 septembre. Un événement incontournable en cette rentrée.**

Henri Texier est un célèbre contrebassiste et compositeur de jazz français. À l'âge de seize ans, fasciné par la contrebasse et inspiré par le style hard bop percutant de Wilbur Ware, il apprend à jouer seul, en autodidacte. Il crée son propre groupe en 1965 et ne cessera de jouer depuis lors: albums, collaborations, compilations, carnets de route... Constituant des groupes qui sont, à chaque nouveau chapitre, de véritables aventures humaines, ce musicien sans frontières fait résonner des hymnes et développe des mélodies qui empruntent aux folklores du monde tout en faisant vibrer la mémoire du jazz. « Explorer! Toujours explorer! Du nouveau! Toujours du nouveau! Les musiciens de jazz n'ont jamais la certitude d'en avoir fini avec une exploration. Aller plus loin, toujours plus loin, mais pas forcément "au-delà"! » s'enthousiasme Henri Texier. « Découvrir! Toujours découvrir!... Là, tout près, il y a toujours et encore de la musique à embrasser, pour rejouer son destin, remettre ses pas en de lointaines traces, faire apparaître des

nouvelles sensations, vibrations différentes, redonner une âme à des compositions anciennes, oubliées, estompées... » Henri Texier et son trio (avec Sébastien Texier et Gautier Garrigue) imaginent la musique pour danser « sur la crête des vagues du tempo » dans un swing souple et intense. Au final, un univers reconnaissable par la beauté de ses mélodies, mais aussi pour celle de ses alliances sonores irisées, une musique qui vous propulse en apesanteur... Un potentiel de créativité toujours incandescent chez Henri Texier.



*Henri Texier est un infatigable leader, musicien au parcours parmi les plus riches du jazz européen*

**Vendredi 20 septembre à 20h30 à l'Estran. Réservation à l'Office de Tourisme de Marennes / Durée: 1h15 / Tarifs: normal 15 €/ Adhérent médiathèque, La Bigaille ou Le LOCAL 12 € / Réduit 5 € (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, RSA, AAH)**

## animations

### Brouage: la journée festive du syndicat

**Il y a trente ans, le syndicat mixte voyait le jour. La commune de Hiers-Brouage et le Conseil Départemental décidaient alors de s'associer pour sauvegarder la plate-forme menacée de ruine. Le syndicat a ainsi souhaité fêter ses trente ans d'activité, même si d'autres opérations de restauration ambitieuses restent à accomplir. Rendez-vous le 21 septembre!**

#### Expositions

• « Brouage, 30 ans de restauration & d'animation » / Murs du clos de la Halle aux vivres

Exposition en extérieur sur les murs du clos de la Halle aux vivres qui sera une rétrospective en images, des principales actions menées en termes de restauration, de valorisation et d'animation du patrimoine remarquable de Brouage et de Broue (78 photographies seront présentées).

• « L'arsenal Fantôme » / Clos de la Halle aux vivres

Pendant 8 semaines en résidence à Brouage Benoît Hapiot, artiste-plasticien, a créé une armada d'une quinzaine de bateaux fantômes qui a été fabriquée en présence du public, avec du fil de fer tressé, de la corde de lin et du papier de soie.

#### Animations/Ateliers au Clos de la Halle aux vivres

- Jeux en bois et jeu de mail (croquet) de 10h00 à 17h30
  - Plâtre à modeler de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30
- Réalisation d'un moulage en argile avec incrustation d'objets ou de végétaux pour obtenir la scène inversée. Facile et ludique
- « Brouage intra-muros » sur réservation au 05 46 85 80 60 /

Départs 10h30 et 15h00

Jeu d'évasion grandeur nature avec la participation de personnages costumés (association Brouage En Costume Passion). Création d'un circuit étiré aux quatre coins de la place forte pour découvrir le site tout en y dénichant des indices gravés (graffiti), remis en mains propres ou encore dissimulés. Enigmes faisant appel aux cinq sens. Remise des lots à 17h00 et démonstration de danses du 17<sup>e</sup> siècle par BEC Passion.

#### Spectacles

À partir de 18h00 dans le clos de la Halle aux vivres

- 18h00 Compagnie PYRAMID « Ballet bar » - danse hip-hop
- 19h00 Compagnie SCÈNE EN CHANTIER « Les Elfes » - déambulation d'échasses
- 19h45 Compagnie ORACASSE « La barque du rêve » fanfare jazz-blues
- 21h00 Compagnie ARCHE EN SEL « les brasiers du Vulcain » et « Le jardin d'Aphrodite » - Installations de feu
- 21h30 Compagnie AVIS DE TEMPÊTE « Comme un vertige » - Cirque aérien poétique

## Ma maison au naturel, un atelier écolo

**L'atelier « Ma maison au naturel » a été initié par le CCAS en 2018. L'objectif poursuivi est simple: chasser autant que possible les produits chimiques de notre environnement immédiat et quotidien pour les remplacer par des produits sains. C'est un atelier qui fait du bien aux participants et à la planète!**

Chaque mardi après-midi, les membres de l'atelier se réunissent au CCAS pour fabriquer des produits ménagers à base de composants naturels ou des cosmétiques simples. L'idée est de prendre conscience qu'avec quelques astuces, il est possible de prendre soin de sa maison, de soi et de l'environnement. C'est aussi un moment de partage, de rencontre qui permet d'agir en tant que citoyen responsable désireux de maîtriser l'impact sur l'environnement. Preuve en est puisque depuis novembre 2018, les participants ont produit liquide vaisselle, soin pointes sèches, nettoyant vitres, masque purifiant visage, lessive, gommage visage, détachant, shampoing sec, désodorisant maison, dentifrice et fabrication de Tawashi (éponge japonaise)! Alors, vous aussi, venez apporter vos idées de recyclage ou proposer la fabrication de produits écologiques!

Atelier les mardis de 15h00 / Durée: 1h00 minimum / Cotisation: 30 € par an / Renseignements CCAS: 05 46 85 75 43



## TRANSPORTS AUX ÉCOLES, LA COMMUNE NOUVELLE AIDE LES FAMILLES

Les tarifs pour la rentrée 2019-2020 ont été harmonisés sur l'ensemble du territoire de la Région Nouvelle Aquitaine:

- Transport de - de 3 km > 195 € par enfant au lieu de 100 €. Pour aider les foyers, la commune nouvelle a décidé de prendre à sa charge 95 € pour chaque enfant.
- Transport de + de 3 km > entre 30 et 150 € par enfant selon le quotient familial au lieu de 42 €. La commune nouvelle a décidé que les familles ne s'acquitteront que de 30 ou 50 € en fonction du quotient familiale. Tous les écoliers de Hiers-Brouage sont concernés par ce tarif.

Pour plus de renseignements, service comptabilité: 05 46 85 75 44 ou 05 46 85 75 47

## agenda de septembre

Jusqu'au dimanche 22 septembre de 14h00 à 18h00

**Exposition « Les traversiers des arts »**

Tonnellerie de Brouage

Renseignements: 05 46 85 80 60

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre à 14h30

**Loto de l'USM**

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements: 05 46 76 36 52

Du lundi 2 au dimanche 8 septembre de 10h00 à 18h00

**Expositions de Séverine Moulet**

Forge Royale de Brouage

Renseignements: 05 46 85 19 16

Vendredi 6 septembre à 18h00

**Forum des associations**

Organisé par le Comité des fêtes

Centre d'animation et de loisirs

Samedi 7 septembre à 21h00

**Loto de l'ASPT**

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements: 06 64 18 38 28

Dimanche 8 septembre de 8h00 à 19h00

**Brocante, vide grenier**

Marennes plage. Organisée par l'association des résidents de Marennes Plage

Renseignements: 07 82 68 18 36

Salon du livre de Brouage de 10h00 à 18h00

**Poudrière Saint Luc à Brouage**

Organisé par le Comité des fêtes de Brouage

Renseignements: 06 98 11 72 37

Samedi 14 septembre à 21h00

**Loto du club de football de Saint-Just-Luzac**

Renseignements: 06 68 27 02 49

Du lundi 16 au dimanche 22 septembre de 10h00 à 18h00

**Exposition de Sylvie Léau**

Forge Royale de Brouage

Renseignements: 05 46 85 19 16

Journées européennes du patrimoine de 15h00 à 16h00

**Secrets de la place Forte de Brouage**

Organisé par l'office de tourisme

Renseignements: 05 46 85 19 16

Samedi 21 et dimanche 22 septembre de 10h00 à 18h00

**Salon du bien-être**

Centre d'animation et de loisirs

Complet pour les exposants

Dimanche 29 septembre à 15h00

**Thé dansant avec Christian**

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements: 05 46 97 12 00

**La saison culturelle fait également sa rentrée! Découvrez la programmation automne hiver dans l'agenda distribué avec ce numéro.**

**Théâtre, concerts, conférences, spectacles pour enfants, festival Les Cultures Francophones...**

**Faites votre choix!**

